

Actualité sociale (présentiel) - 0,5 jour



À distance



3,5 heures



20 personnes max

PUBLIC

- Gestionnaires et responsables paie ;
- Collaborateurs et responsables de service social.

LIEU

Terra Gestion

PROFIL DU FORMATEUR

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les concepts de l'établissement des fiches de paye et des déclarations sociales.
- Avoir une connaissance générale du droit du travail et de la sécurité sociale.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux spécialistes de la paie et du conseil social de suivre les évolutions réglementaires qu'il est nécessaire de connaître (et de mettre en pratique) dans le cadre de l'exercice de leur métier

Compétences visées :

- Savoir traiter les problématiques sociales sur les dossiers clients ;
- Gagner en temps et en efficacité opérationnelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Faire le point sur les thèmes qui ont marqué l'actualité sociale au cours du troisième trimestre 2026
- Comprendre la nature et les enjeux des réformes
- Mesurer la portée des décisions de la Cour de cassation ayant un impact sur la paie
- Savoir utiliser de manière appropriée les nouveautés dans le cadre des prestations de conseil social dispensées aux clients

CONTENU

- 1ère partie : Dernières nouveautés paie
- 2ème partie : Dernières nouveautés sociales-RH
- 3ème partie : Jurisprudences sociales marquantes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

SALLES DE FORMATION DISPOSANT DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES NECESSAIRES AU BON DEROULEMENT DE LA FORMATION.

- Apport théorique.
- Remise d'un support de formation.
- Exemples concrets.
- Evaluation de fin de stage.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Un support est projeté pendant tout le déroulé de la formation. A l'issue de la formation, il est ensuite envoyé par e-mail à chaque participant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Evaluation de fin de stage.
- Attestation de fin de formation.

→] MODALITÉS D'ACCÈS

En cas de situation de handicap, contacter le référent : Annie CLEMENCON - contact@aecc91.com

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), AECC 91 s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.